

Intégration Financière et Développement Inclusif : une perspective méditerranéenne

Banques centrales, inclusion financière et digitalisation : mobiliser la technologie pour la croissance inclusive

Intervention de Monsieur Abdellatif Jouahri

Wali de Bank Al-Maghrib

Monsieur le Gouverneur de la Banque d'Espagne,

Monsieur le Président de l'Institut Européen de la Méditerranée,

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de l'Union pour la Méditerranée,

Chers amis, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs, en particulier le gouverneur de la Banque d'Espagne, Monsieur Pablo Hernandez de Cos, et le président du Comité exécutif de l'IEMed, Monsieur Senen Florensa, de m'avoir invité à prendre part à cette conférence.

C'est devenu pour moi une tradition, que je tiens à préserver, de participer aux rencontres à dimension méditerranéenne qu'organise la Banque d'Espagne, d'autant plus que nous sommes liés par une convention de coopération. C'est également un plaisir d'intervenir aux côtés de panélistes non seulement collègues mais aussi amis sur un thème d'un intérêt particulièrement important pour nous de chaque côté de la méditerranée.

Au Maroc, les questions de développement inclusif sont parmi les préoccupations essentielles des autorités publiques depuis plusieurs années. En ce qui concerne en particulier l'inclusion financière qui nous interpelle en tant que banque centrale, nous venons avec le Ministère des Finances et les parties prenantes, de finaliser et de commencer la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion financière dont la préparation s'est développée depuis quelques années déjà.

Ainsi, nous avons mis en place en 2013 la Fondation Marocaine pour l'Education Financière et dans la loi bancaire de 2014, nous avons introduit les établissements de paiement avec un champ d'activité limité aux transactions de petits montants. Dans ces conditions, plusieurs intervenants ont entrepris des initiatives diverses et éparses, ce qui nous a amenés à les fédérer pour développer une Stratégie nationale d'inclusion financière.

Pour sa conception, nous sommes partis d'une analyse de l'état des lieux sur la base de données objectives aussi bien du côté offre que du côté demande, collectées à travers des enquêtes de terrain, notamment celle de Findex que la Banque mondiale a menée dans plusieurs pays.

Le constat paradoxal réalisé ainsi est que le Maroc a un système financier profond en comparaison internationale sur la base d'indicateurs, tels les ratios du crédit ou des dépôts au PIB ou l'appréciation du FSAP, mais avec des inégalités importantes en termes d'accès. Pour vous donner quelques chiffres, la proportion des adultes possédant un compte est estimée par l'enquête Findex à 34% au niveau national. Cette proportion varie de 20% pour les ruraux à 37% pour les citadins, de 17% pour les femmes à 41% pour les hommes et de 16% pour les jeunes de moins de 25 ans à 33% pour les 25 ans et plus.

A partir de ces données, les priorités devenaient évidentes. Il fallait viser en premier lieu les groupes les plus défavorisés pour réduire les écarts. En parallèle, la Fintech connaissait un essor important et devenait un levier prometteur. La première action a été donc la mise en place du paiement mobile en raison du taux élevé de pénétration de la téléphonie mobile qui est de l'ordre de 130%, offrant ainsi la possibilité d'une couverture quasi-généralisée de la population.

A cet effet, nous avons travaillé avec l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et avons abouti à une solution de paiement mobile nationale à bas coût, sécurisée, interopérable et en temps réel. Cette offre est portée non seulement par les banques et les opérateurs télécoms, mais également par les établissements de paiement qui constituaient un réseau alternatif et que nous avions commencé à agréer sur la base d'un cahier de charge exigeant.

Cependant, l'adhésion des commerçants nécessaire pour que cette solution se déploie à grande échelle reste encore faible, une grande partie de ces derniers opérant en effet dans l'informel. Cela nous a amenés à travailler avec le Ministère des Finances pour introduire des incitations fiscales au niveau de la loi de finances 2020. Aujourd'hui, nous sommes optimistes. Ces incitations, conjuguées à un travail de communication et de sensibilisation, devraient permettre un nouvel élan à cette solution mais également contribuer à une meilleure intégration dans l'économie formelle et à la réduction de l'utilisation du cash.

Le paiement mobile a constitué certes un des principaux leviers de l'inclusion financière au Maroc, mais pas le seul. Nous avons également travaillé sur la microfinance et la micro assurance pour en faire des canaux d'inclusion, les textes légaux modificatifs les concernant ayant été, à cet effet, finalisés et sont en voie d'approbation. Concomitamment, nous avons continué à renforcer et à élargir le travail d'éducation financière, en fédérant autour de la Fondation toutes les parties prenantes au niveau national et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales. Nous avons travaillé en particulier avec le BIT et l'AFI pour développer des valises pédagogiques et avons organisé plusieurs sessions de formation de formateurs au profit de différentes catégories professionnelles.

C'est dans ce même esprit d'association et de coopération que nous essayons de fédérer toutes les parties prenantes pour réfléchir ensemble sur les modalités de mise en œuvre de ce qui est connu aujourd'hui comme l'Agenda Fintech de Bali. Nous avons organisé avec le FMI en mars dernier une conférence régionale sur le sujet et nous comptons tenir une deuxième en 2021.

De même, nous avons organisé en novembre dernier Africa Blockchain Summit, une rencontre dont l'objectif est le partage d'expériences entre les pays du continent, mais également de stimuler l'innovation et d'encourager les startups. Nous espérons tirer profit nous-mêmes de leurs innovations et en faire profiter notre écosystème. Les startups qui ont été retenues proposent justement des solutions intéressantes pour renforcer l'inclusion financière.

Ceci dit, comme nous le savons tous, cette révolution numérique n'offre pas que des opportunités, elle est également porteuse de risques et de défis en termes notamment de cybercriminalité, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, de protection des données à caractère personnel... D'où la nécessité, là aussi, d'une régulation adéquate.

Dans le cas du secteur bancaire, en tant que banque centrale, nous œuvrons pour une régulation plus agile et plus adaptée, avec un accompagnement et un contrôle spécifiques pour les nouveaux acteurs.

Pour ce qui est de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'évaluation récente du GAFI-MOAN a mis l'accent sur certaines insuffisances au niveau d'acteurs non bancaires de l'inclusion financière. Un programme de mise en conformité a été mis en place par les autorités et devrait permettre d'y remédier à moyen terme.

S'agissant de la protection des données personnelles, le Maroc a adhéré à la Convention 108 du Conseil de l'Europe et à son protocole additionnel. Il s'est doté depuis d'une unité nationale de contrôle en la matière, qui veille au bon respect des divers droits (d'information, d'accès, de rectification et d'opposition). La banque centrale joue à ce titre un rôle important d'interface entre cette unité et les acteurs de l'inclusion financière. Ce dispositif légal est néanmoins appelé à évoluer en considération des avancées réglementaires dans ce domaine notamment au niveau de l'Union européenne.

Concernant les risques de cybersécurité, le pays s'achemine vers une stratégie de sécurité des systèmes d'information basée sur l'identification des risques pour prévoir des mesures spécifiques de protection, de défense et de sécurisation, sur les plans juridiques, techniques et de sensibilisation. Ce chantier est coordonné par l'Administration de la Défense Nationale et la banque centrale a également un rôle d'interface avec les acteurs financiers.

L'ensemble de ces évolutions et en particulier l'introduction de nouveaux acteurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière va devoir peser sur la rentabilité des banques et mettre à rude épreuve leurs modèles d'affaires traditionnels. Alors que celles-ci peuvent être entravées par la complexité de leur architecture et la lourdeur de leur organisation, le dégroupage rapide des services bancaires au profit de fintechs non bancaires pourrait se traduire par une perte non négligeable de leur part de marché.

Dans ces conditions, tirant profit des apports technologiques, plusieurs d'entre elles ont entrepris des stratégies de développement de leurs offres de services et de diversification de leurs canaux de distribution. Une étude réalisée par Bank Al-Maghrib en 2019 indique à cet égard que la plupart des banques ont conclu des contrats avec des startups technologiques sous forme de prises de participation et de partenariats. Il convient toutefois de souligner que cette problématique n'est pas propre au Maroc, mais se pose de manière plus globale.

Au final, c'est une concurrence saine qui se développe et qui se traduit par une amélioration de la qualité des services, une plus grande célérité dans l'exécution des transactions et par une baisse des coûts, le tout au bénéfice du consommateur.

Pour résumer, je dirai qu'au Maroc, nous avons entamé une nouvelle ère dans le domaine de l'inclusion financière. La réalisation des objectifs visés dans ce sens requiert une organisation efficace et un suivi régulier. A ce titre, nous avons à Bank Al-Maghrib érigé deux nouvelles structures, l'une dédiée à l'inclusion financière et l'autre à la transformation digitale, avec une feuille de route quinquennale qui prend en compte nos besoins en tant qu'entreprise, mais également en tant que régulateur.

Je reste persuadé que cette problématique d'inclusion financière a interpelé chacun de nos pays ici représentés avec des niveaux de priorisation et des modalités de mise en œuvre spécifiques, mais quel que soit le contexte, un tel chantier nécessite pour sa pleine réussite des ressources importantes, financières certes, mais surtout humaines.

Du côté sud de la méditerranée, nous consentons un important effort dans ce sens, mais je souhaite souligner ici le fait que l'attractivité qu'exercent les pays avancés sur nos diplômés et nos profils pointus nous complique la tâche surtout ces dernières années. A Bank Al-Maghrib, par exemple, nous avons perdu en l'espace de dix-huit mois une vingtaine d'ingénieurs informaticiens. Je pense que ce point mérite également d'être discuté et débattu lors de rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui.

Je vous remercie.